



CONCOURS

Je crée ma

Décoration

de Noël



Règlement :

- 1) Concours ouvert à tous.
- 2) Je réalise ma décoration sur le thème de Noël format A4 ou A3.
- 3) Dépôt des décorations avant le 6 décembre 2024 à la mairie.
- 4) Les décorations déposées orneront les fenêtres et l'accueil de la mairie.

Gagnant :

L'auteur de la décoration gagnante sera désigné le 21 décembre et remportera un lot offert par les commerçants du village.
La décoration sera également affichée et diffusée sur Facebook.

